



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 26.08.2022

Numéro de publication: HR02-1005549056

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Tajma AG, Wollerau, nouveau Tajma SA, Courtételle

Tajma SA

(Tajma AG) (Tajma Ltd.)

Rue Saint-Maurice 38

2852 Courtételle

Jusqu'ici

Tajma AG

Translation(Tajma SA) (Tajma Ltd)

Wächlenstrasse 1

8832 Wollerau

Tajma AG, précédemment à Wollerau, CHE-114.141.452, société anonyme (No. FOSC 63 du 31.03.2021, Publ. 1005138364). Modification des statuts: 18.08.2022. Nouvelle raison sociale: Tajma SA. Nouvelle traduction de la raison: (Tajma AG) (Tajma Ltd.). Nouveau siège: Courtételle. Nouvelle adresse: Rue Saint-Maurice 38, 2852 Courtételle. Nouveau but: Acquisition, développement, construction, exploitation, vente, gestion, importation, exportation de matériaux de construction et le nantissement de biens ou de droits immobiliers. La société peut, en Suisse et à l'étranger, créer des succursales et des filiales; participer à d'autres entreprises, acquérir ou créer d'autres entreprises qui sont directement ou indirectement liées à son but; effectuer, d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales et immobilières favorisant son développement et se rattachant directement ou indirectement à son but; effectuer ces opérations pour elle-même ou pour le compte de tiers, en tant qu'agent, mandataire, commissionnaire ou les faire effectuer pour elle-même par des tiers; accorder des prêts à des actionnaires ou à des tiers, octroyer des leasings, se porter garante d'emprunts d'actionnaires ou de tiers, garantir ses prêts par l'émission ou le nantissement de titres hypothécaires ou par la souscription de toute obligation financière. Nouvel organe de publication: FOSC. Nouvelles communications: Communications aux actionnaires: par simple pli, télécopie ou courrier électronique. Nouvelle restriction à la transmissibilité: Restriction à la transmissibilité des actions nominatives: selon statuts. Selon déclaration du 04.11.2010, il est renoncé à un contrôle restreint. [précédemment: Gemäss Erklärung vom 4.11.2010 untersteht die Gesellschaft keiner ordentlichen Revision und verzichtet auf eine

eingeschränkte Revision]. Inscription ou modification de personne(s): Der Stepanian, Manouk Pierre, de Courrendlin, à Courtételle, administrateur, avec signature individuelle [précédemment: membre, avec signature individuelle].

Registre journalier no 1042 du 23.08.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 63, Date: 31.03.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton du Jura